



LIGUE POITOU-CHARENTES DE TIR

COMMISSION RÉGIONALE D'ARBITRAGE

FORMATIONS 2023/2024

Plusieurs formations d'arbitrage sont prévues cette année.

- Formation / examen ISSF arbitre départemental, à NEUVILLE DU POITOU, le 20 janvier 2024.
- Examen / formation tronc commun à PONS, le 27 janvier 2024.
- Examen/ formation arbitre régional et formation continue arbalète, à NEUVILLE DU POITOU, le 24 février 2024.
- Formation continue ISSF, à CHAURAY, le 22 juin 2024.

Pour devenir arbitre, il faut en premier lieu passer l'examen tronc commun pour être arbitre stagiaire pendant un an. Par la suite, passer l'examen d'arbitre départemental ISSF. Vous pouvez aussi choisir un examen d'arbitre régional dans une discipline spécifique.

Les jeunes (à partir de 14 ans, minimales 2^{ème} année) peuvent s'inscrire à la formation tronc commun.

La formation continue concerne les arbitres déjà en place et dont la validité de leur badge arrive à terme.

Les frais de déplacements et repas sont pris en charge par La Ligue.

Rapprochez-vous de votre président de club qui pourra vous inscrire ou contactez-moi pour toutes questions.

Jérôme BERNARD

Responsable Régional d'Arbitrage.

06.20.83.88.23 rra@tirpc.org

